DIRECTION GENERALE DE L'AVIATION CIVILE

Réservé à l'administration
N° d'enregistrement

DOSSIER TECHNIQUE
de demande de certificat de navigabilité spécial d'aéronef en kit

Réservé à l'administration
Immatriculation
F – P _ _ _

Postulant propriétaire

Monsieur ❑ Madame ❑ Mademoiselle ❑ Personne morale ❑

Nom ou raison sociale : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

: .....

: .....

Téléphone : .....

Aéronef

Aéronef :

Marque : .....

Modèle : .....

N° de série :.....

Nombre de places : .....

N° d'éligibilité : .....

Je certifie sincères et véritables les renseignements portés sur le présent dossier.

Date : **Nom, Prénom et signature**

[1] Sauf si le propriétaire est une personne morale.
[2] Si le propriétaire est une personne morale, nom, prénom et signature d'un responsable habilité.

DEFINITION AERODYNAMIQUE ET GEOMETRIQUE

PLAN TROIS VUES

Note: Pour un aéronef qui diffère très notablement des schémas ci-dessous, joindre en annexe un plan trois vues comportant les mensurations appropriées.

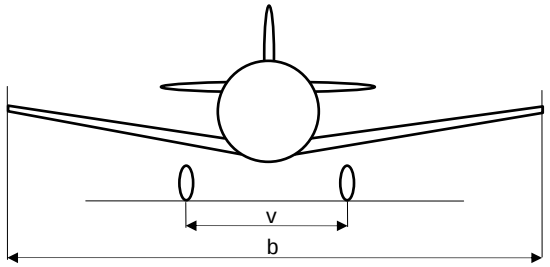

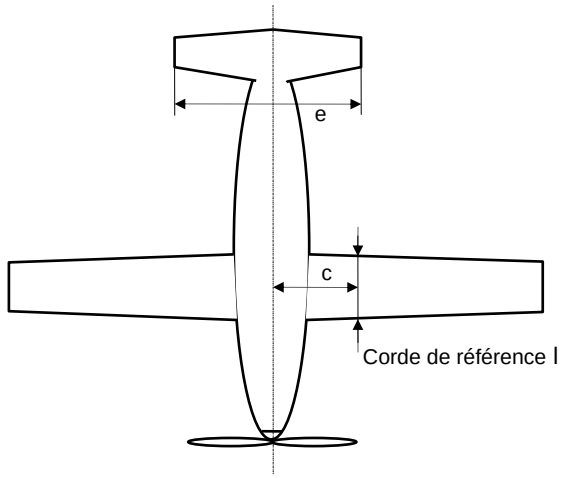

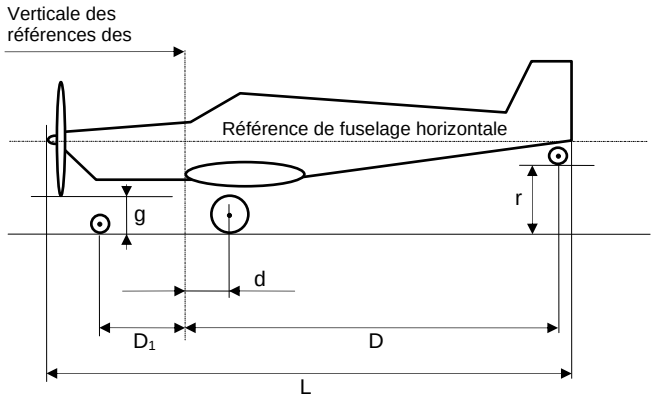

Définition des références de calages, incidences et centrages
(par rapport auxquelles sont mesurées ces grandeurs)

Référence de fuselage: .....
.....
Distance de la corde de référence de voilure au plan vertical de symétrie de l'avion c: .....
.....
.....
Verticale de référence des centrages (déterminée après mise à l'horizontale de la référence de fuselage): .....
.....
.....

Voilure:

Surface : .....

Envergure b : .....

Profondeur de la corde de référence l : .....

Angle de calage de la corde de référence sur la référence de fuselage: .....

Empennage horizontal:

Surface s': .....

Envergure e : .....

Angle de calage du plan fixe sur la référence de fuselage: .....

Centrage:

Distance entre la référence verticale des centrages et l'axe des roues principales d : .....

Distance entre la référence verticale des centrages et l'axe de roue d'atterrisseur auxiliare D (ou D_1) : .....

Centrages prévus en utilisation :

- centrage limite avant : ……
- centrage limite arrière : ……

Trains:

Voie du train principal v : .....

Hauteur au sol de la roulette de queue (la référence fuselage étant horizontale) r : .....

Garde d'hélice g : .....

Longueur totale L : .....

Débattement des gouvernes (en degrés):

Ailerons: G. haut : .....
bas : .....
D. haut : .....
bas : .....

Profondeur: haut : .....
bas : .....

Dérive: D. : .....
G. : .....

Dispositifs compensateurs:

DEFINITION TECHNOLOGIQUE

Groupe moto-propulseur[1]

Moteur :

Marque : .....

Type : .....

N° de série : .....Cylindrée :……

Puissance nominale : .....

Régime nominal : .....

Température d'huile[2]:

- mini: .....
- maxi : .....

Pressions d'huile[2] :

- mini : .....
- maxi : .....

Hélice :

Marque : .....

Type : .....

N° de série: .....

Nombre de pales : .....

Diamètre : .....

Caractéristiques :

- bois ❑ métal ❑ composite ❑
- pas fixe ❑ pas variable ❑

Carburant :

Capacité maximale : .....

Type : .....

.....

Huile[2]:

Capacité maximale: .....

Type: .....

.....

[1] Ne pas tenir compte de cette rubrique dans le cas d'un planeur non motorisé.
[2] Si applicable.

Instruments de bord

- ❑ Anémomètre[3]
- ❑ Indicateur de dérapage (ex: bille)[3]
- ❑ Altimètre[3]
- ❑ Compas magnétique compensable[3]
- ❑ Variomètre[4]
- ❑ Indicateur de quantité carburant[5]
- ❑ Tachymètre[5]
- ❑ Manomètre d'huile ou voyant basse pression[5 / 6]
- ❑ Thermomètre d'huile[5 / 6]
- ❑ Accéléromètre[7]

Autres instruments requis par le manuel d'installation motrice:

- ❑ .....
- ❑ .....
- ❑ .....
- ❑ .....
- ❑ .....

Plaquette

- ❑ Une plaquette conforme à l'arrêté CNSK.

Atterrisseur

Tricycle ❑ Classique ❑

Train principal:

roues: .....

freins: .....

amortisseurs: .....

Train auxiliaire

roue: .....

amortisseur: .....

[3] Obligatoire pour tous les aéronefs.
[4] Obligatoire pour les planeurs et moto-planeurs.
[5] Obligatoire pour les avions et moto-planeurs.
[6] Si applicable.
[7] Pour les aéronefs utilisés pour la voltige aérienne.

LIMITATIONS ET PERFORMANCES

Limites de facteurs de charge de manoeuvre (positifs et négatifs, en g, à la masse maximale)

Configuration	U	N	A
Lisse			
Volets sortis			
Aérofreins sortis[1]			

Catégories
U : Utilitaire
N : Normal
A : Acrobatique

Limites de vitesse (vitesse indiquée)

Vne (vitesse à ne jamais dépasser): .....
Vno (vitesse à ne pas dépasser en atmosphère turbulente): .....
Va (vitesse limite de plein braquage des gouvernes): .....
Vfe (vitesse limite volets sortis): .....
Vitesse limite aérofreins sortis[1]: .....
Vitesse démontrée en piqué[1]: .....
Vitesse limite de remorquage[1]: .....
Vitesse limite de lancement au treuil[1]: .....

Performances (les vitesses sont des vitesses indiquées)

Vitesse de meilleure pente de montée : .....
Vitesse de taux de chute minimum[1] : .....
Vitesse de finesse maximum : .....
Distance de décollage (de la mise des gaz au passage des 15 mètres) : .....
Distance d'atterrissage (du passage des 15 mètres à l'arrêt) : .....
Vitesse de vent de travers démontrée (kts) : .....

Limites de masse et centrage

Masse maximale des parties non portantes[1]: .....
Masse maximale de bagages en soute (dans les limites de masse et centrage): .....

Domaine de masses et centrages

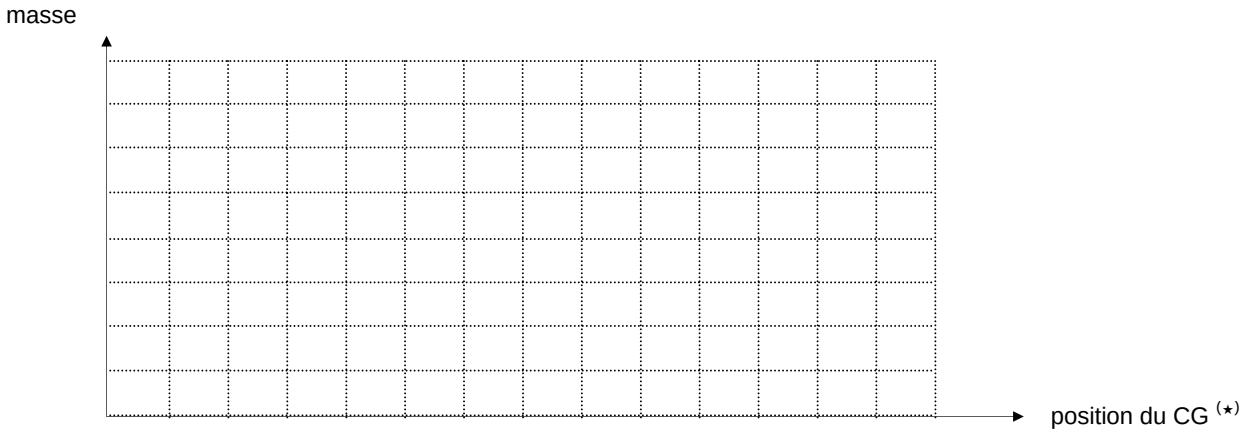

(⋆) par rapport à la référence définie en page 2

Voltige: oui ❑ non ❑

Domaine de masse et centrage spécifique: oui ❑ non ❑ (si oui compléter le diagramme ci-dessus)

Référence de la liste des figures autorisées[2]:.....
Autres limitations: ....
……

[1] Pour les planeurs et moto-planeurs.
[2] Annexer cette liste à la présente fiche descriptive: elle doit inclure les vitesses d'entrée recommandées.